

(Irlande), pendant plusieurs années. En 1879, à 39 ans, il était élu évêque de Raphoe. En 1887, il devenait coadjuteur de l'archevêque d'Armagh, et, la même année—3 décembre 1887—il lui succédait. En 1893, le 16 janvier, il fut créé cardinal par Léon XIII. Il fait partie de la Propagande, de la Cérémoniale, des Indulgences et Reliques, et de la Congrégation de Lorette.

Nous avons l'assurance, et nous tenons à l'affirmer ici, que l'éminent prince de l'Eglise emporte de notre pays, de notre ville et de nos institutions, la meilleure impression : « Je m'attendais — a-t-il dit — à trouver grand et beau ; mais la réalité l'emporte encore, et de beaucoup, sur l'idéal que je m'étais formé ».

LA VENERABLE MERE BARAT

LE 27 mars avait lieu l'ouverture du tombeau de la Vénérable Mère Barat, conformément aux règles établies par la Sacrée Congrégation des Rites pour la Béatification. Le corps de cette sainte Religieuse repose au couvent du Sacré-Cœur, à Jette-Saint-Pierre (Belgique).

Étaient présents : Mgr Van den Braden de Ruth, archevêque de Tyr, délégué par le cardinal Mercier ; Mgr Le Graive, évêque-auxiliaire de Malines ; Mgr Latty, archevêque d'Avignon ; Mgr Baunard, historien de la Vénérable ; Mgr de T'Serclaes, postulateur de la cause, etc., etc., et deux docteurs chargés du rapport sur l'état du corps.

Toutes les supérieures des maisons du Sacré-Cœur se trouvaient réunies à Jette.

Un chirurgien de Paris et un autre de Malines étaient chargés de l'examen du corps, qui fut trouvé intact.

On ne voulut pas mutiler, pour prendre une relique, la dépouille de la Bienheureuse. Elle sera placée dans une magnifique châsse où une glace permettra de la voir.